

# La carrière républicaine d'un Vervinois

## Jean Debry (1760-1834)

---

Jean Debry élu pour la première fois député en 1791, reste sans doute le plus connu des représentants thiérachiens de l'Aisne. Ses prédecesseurs thiérachiens à la Constituante, Jean Louis de Vieville des Essarts, un avocat de Guise, et Jean-Baptiste Lamirault de Noircourt, officier, seigneur d'Etréaupont, virent leur carrière politique provisoirement interrompue durant la Législative et la Convention. En revanche, Jean Antoine Debry, avocat à Vervins et Jean François Belin, un cultivateur de Guise, furent élus successivement à la Législative, à la Convention et dans les assemblées suivantes (Belin au Conseil des Anciens, Debry aux Cinq-cents) où furent "nommés" trois autres thiérachiens, Pierre Joachim Dormay (né à Boué en 1754), ancien administrateur du district de Vervins et qui avait remplacé Saint-Just à la Convention après l'exécution de ce dernier, Jean-Louis Denisart, né à Guise, juge, Jean Barthélémy Launoy, homme de loi à Vervins (ancien juge du tribunal de district).

Outre la notoriété qu'il gagna durant la période révolutionnaire et le Directoire, sa carrière politique se continua sous l'Empire mais s'interrompit sous la Restauration qui l'exila en tant que "régicide". On s'intéressera à réunir différents épisodes de sa biographie auxquels diverses sources imprimées nous permettent d'accéder.

### La jeunesse

Jean Antoine Debry naquit à Vervins, le 25 novembre 1760 (1). Il est le fils aîné de Jean Antoine Debry, marchand à Vervins et de Marie-Thérèse Le Coint, son épouse (2). Il eut pour parrain un parent maternel, André Joseph Le Coint, marchand à Guise, et pour marraine Marie Anne Nicolas, sa grand mère paternelle, veuve de Jean Antoine Debry, marchand à Saint-Quentin, "ancien juge consul et échevin de

---

(1) Nous préférons utiliser systématiquement l'orthographe de l'état civil de Vervins : Debry, en un seul mot. On trouve parfois d'autres orthographies : Debrie, ou de Brie. Dans la première période de sa vie, Jean Debry avait l'habitude, comme d'ailleurs son père, de signer son patronyme en un seul mot mais avec un "B" majuscule dans le corps de son nom : "DeBry". Après son anoblissement par Napoléon 1<sup>er</sup>, il écrivit de Bry. En tout état de cause, il était d'origine roturière.

(2) Nom aussi orthographié en un seul mot : Lecoint ou encore Lecointre.

la dite ville". Ce baptême restait bien dans la tradition d'une famille de notables alliant le commerce et les offices (3).

Jean Debry, ainsi l'appellerons-nous désormais, acheva ses humanités au collège du cardinal Lemoine à Paris, mena des études de droit et s'inscrivit au barreau de Vervins.

Son premier mariage, le 10 octobre 1780, consolide la position sociale du jeune avocat. Il épouse Marie Josèphe Augustine Dupeuty, de 5 ans son aînée. Le contrat de mariage nous apprend que les deux familles sont du même milieu (4). Du côté du marié, le père est qualifié de lieutenant du maire de Vervins, l'oncle paternel, Jacques Nicolas Quentin Debry est avocat et subdélégué à Saint-Quentin et l'oncle maternel, Louis Gabriel Le Coint, de Guise, ancien officier, est chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Du côté de l'épouse, le père, Jacques Philippe Ferdinand, est avocat, conseiller du roi, subdélégué, président des traites foraines (les contributions indirectes de l'époque) et du grenier à sel, notaire royal au bailliage de Vermandois : il promet, dans le contrat, de se démettre de ces deux dernières charges en faveur de son gendre. L'oncle maternel et parrain, Claude Lemaire, est avocat, conseiller du roi, président des traites foraines et des gabelles d'Aubenton, et deux autres oncles maternels, chanoines de la collégiale de Rozoy-sur-Serre.

Il naquit deux filles de ce mariage, la mère mourut le 8 août 1784, deux mois après la naissance de la seconde fille.

---

(3) Parmi les propriétés de la famille Debry, à Vervins, il y avait une maison vendue, en 1756, à l'hôpital auquel elle était contigüe, par Jean Antoine Debry, grand-père paternel de Jean Debry. (Le grand-père et le père de Jean Debry, portaient, comme lui, les prénoms de Jean Antoine). La maison natale de Jean Debry est située 4, rue de la République, anciennement rue de la Tête de Boeuf, magasin "Radar Familière" en 1989. Après son mariage avec Marie Josèphe Dupeuty, Jean Debry et son épouse s'installèrent dans une vaste demeure bourgeoisie, appartenant à la famille de la mariée. La maison ouvrait par une grande porte cochère sur la rue de la Liberté, autrefois rue de la Halle, le jardin ayant à l'époque sa sortie sur la rue des Prêtres (l'actuelle rue Amand Brimbeuf). Il est aujourd'hui construit et son emplacement est occupé par un grand magasin (les établissements Baudoux). Le grenier à sel, dont Jean Debry fut le dernier président, occupait l'angle de la rue de la Liberté et de la place de l'Eglise : reconvertis en boulangerie militaire, il brûla en 1793 et fut reconstruit pour être à nouveau détruit durant la guerre de 1914-1918. Il a été malheureusement rebâti de même que le collège, dans un style qui défigure l'ensemble du vieux Vervins entourant la place de l'Eglise.

(4) Les mariés, Jean Debry et Marie Josèphe Dupeuty, étaient cousins au 3<sup>ème</sup> degré civil, soit le 6<sup>ème</sup> degré canonique ; il leur fallut une dispense ecclésiastique de mariage. Notons qu'un Dupeuty, principal du collège de Vervins, a écrit, en 1720, une histoire de la démoniaque de Vervins, Nicole Aubry. Notons également que la maison, sise à l'angle de la place du Général de Gaulle (l'ancienne place d'armes) et la rue de Coigny, menant au Château neuf, était alors propriété de la famille Dupeuty (il s'agit actuellement de l'étude de Maître Lourme, avocat).

Debry entretint une liaison avec Félicité Artaud, fille d'un boulangер de Vervins, dont il eut deux enfants avant de l'épouser, à Paris le 10 décembre 1795. Le couple eut encore quatre autres enfants (5).

Reçu avocat en parlement en 1784, Jean Debry prend la succession de son beau-père à la présidence du grenier à sel de Vervins et se trouve impliqué dans la gabelle, l'une des taxes les plus contestées de son temps.

## Les débuts de la vie publique

Comme nombre d'“intellectuels” de cette époque, il s'intéressa à toutes sortes de domaines. A la poésie : il publie des vers élégiaques ; à l'agronomie : il lit des communications au Bureau d'Agriculture en 1787 et en 1789 sur la géographie du Vervinois et sur la supériorité de la vie à la campagne par rapport à la vie en ville ; à l'histoire naturelle ; aux idées nouvelles.

Il participa à la rédaction du cahier de doléances de Vervins, au titre du Tiers-état, et ses concitoyens le désignèrent parmi les électeurs du Tiers, siègeant à l'assemblée du bailliage de Vermandois à Laon, chargée de nommer les députés aux Etats Généraux (du 9 au 12 mars 1789).

Electeur du district de Vervins, il eut un rôle déterminant, en 1790, dans le conflit qui opposa Guise à Vervins pour obtenir le chef-lieu de “district” (terme de l'époque pour l'actuel arrondissement). En plus de ses talents à imposer ses vues et influencer les assemblées locales, il rédigea et fit diffuser un mémoire intitulé “Défense de la ville de Vervins contre la ville de Guise. Considérations impartiales.” en réponse aux “Observations pour la ville de Guise, contre la ville de Vervins, sur leurs prétentions respectives pour être chef-lieu de district” (6). Vervins l'emporta sur Guise et cette victoire dut beaucoup à Jean Debry.

En 1790, il fut élu membre du directoire de l'Aisne et, à ce titre, joua un rôle très actif en ce qui concerne la région de Vervins où il intervenait par exemple dans toutes les enquêtes et mesures concernant les fuites de nobles, les politiques religieuses, les questions de sécurité. Le directoire du Département lui confia en 1791, l'éloge funèbre de Mirabeau qui, selon l'usage de l'époque, fut imprimé aux frais de l'administration départementale.

---

(5) cf. Le clerc Bernard, ancien sous-préfet de Vervins, et Wright Vincent : *Les Préfets du second Empire*, Paris, Cahiers de la F.N.S.P., 183, 1973 : 173. Une note est consacrée à Jean Alexandre Fortuné Romain, baron de Bry, préfet du second Empire. Jean Alexandre fut lui-même beau-père d'un préfet de l'Aisne, le baron Boyer de Sainte Suzanne, auteur des “Notes d'un curieux” (1878).

(6) Ces deux textes ont été reproduits in extenso dans *La Thiérache*, tome XX, 1901-1903 p. 107-117, Vervins.

## Jean Debry, député à l'Assemblé Législative

Début septembre 1791 (du 4 au 13), Jean Debry est le président de l'assemblée électorale du département de l'Aisne, assemblée qui devait nommer les douze représentants du département. Jean François Belin fut élu en tête des députés, par 338 voix contre 225 à Jean Debry qui, pour sa part, ne fut retenu qu'en septième position.

Le nouveau représentant se rallie aux positions du camp avancé de l'Assemblée nationale : il soutient les mesures contre les prêtres réfractaires, il vote la déchéance des droits à la couronne des princes immigrés, présente un projet -premier pas vers le suffrage universel- appelant à siéger dans les assemblées électoralles primaires tous les Français âgés de 25 ans, vivant de leur travail et justifiant d'une année de résidence. Il soutient aussi que les résolutions de l'Assemblée devraient être exécutoires sans signature du roi.

En ce qui concerne les questions touchant à la guerre, il se montre très vigilant et actif : élu d'un district frontalier, il en tire très directement une expérience des dangers que présente l'impréparation militaire. Ainsi, préconise-t-il l'absorption de l'armée par la garde nationale, l'installation d'un camp de Fédérés autour de Paris et la dissolution de la garde personnelle du roi. Entièrement partisan des mesures qui résultent de la déclaration de la "patrie en danger", il va même, personnellement, proposer la création d'"un corps de 1 200 volontaires qui se dévoueront à aller attaquer corps à corps et individuellement les tyrans qui font la guerre à la France". Au moment de se séparer, la Législative envoie en mission dans les départements du Nord Jean Debry et Merlin de Thionville pour accélérer la levée des volontaires (7). Selon son rapport, le député de l'Aisne n'aurait trouvé dans son département que "des cœurs de Romains et des volontés de Brutus" (8).

## Le Conventionnel

En septembre 1792, Jean Debry est élu en seconde position, immédiatement après Nicolas Marie Quinette, comme lui ancien administrateur du département et membre de la précédente assemblée. Il a alors 31 ans : il est plus âgé que Saint-Just et Quinette mais il est notablement plus jeune que Jean-François Belin, réélu lui aussi ; six ans seulement le séparent d'un autre aîné, Pierre Joachim Dormay, également originaire du district de Vervins, élu pour la première fois sur la liste des députés suppléants.

(7) Merlin de Thionville, d'après un texte de Sainte-Beuve, aurait séjourné, quelques années avant la Révolution, à la Chartreuse du Val Saint-Pierre en Thiérache, où il avait un parent. Ce texte a été communiqué par Eugène Mennesson au cours d'une séance de la Société Archéologique. *La Thiérache*, tome XIV, 1890-1891 p. 95-101.

(8) E. Fleury, 1872 p. 465, et L. Pingaud, 1909 p. 14.

Il est difficile de classer Debry dans les tendances que comporte la nouvelle Assemblée, d'autant que les étiquettes, dans certaines circonstances, renforcent une position et servent bientôt à dénoncer un adversaire : Debry, selon certains, fut Montagnard, et selon d'autres, proche des Girondins. De fait, il adopta le parti "régicide" dans le procès du Roi, dont il vota la mort sans appel ni sursis (9).

Quand, le 21 mars 1793, arriva le tour de Debry d'assurer, pour deux semaines, la présidence de l'Assemblée nationale, Dumouriez venait d'être défait à Neerwinden (le 18) et il revint au président de la Convention de promulguer le décret instituant des comités révolutionnaires de surveillance dans les communes. Lorsque le comité de Salut public se constitue le 6 avril et que Debry y est nommé, il en démissionne, donnant pour raison son mauvais état de santé, et n'intervient pratiquement plus sur la scène politique. Cependant, lorsqu'à la suite des journées insurrectionnelles des 31 mai et 2 juin, la Convention arrête 22 de ses députés, chefs girondins, Debry, bien que malade, s'associe à la démarche de ses collègues, députés de l'Aisne, qui -à l'exception de Saint-Just et Beffroy- dénoncent dans une adresse à leurs électeurs le tour que prend la pratique politique. Cela lui vaudra d'être mis en accusation par le comité de Sûreté générale, lui et tous les autres signataires, mais la motion proposée par un député de tous les arrêter fut ajournée (10).

---

(9) L'on sait que le débat du vote à la Convention sur la peine à infliger au roi débuta le 16 janvier à 20 heures et fut clos à 20 heures le lendemain. Il y eut 361 voix pour la peine de mort, 360 contre (dont 26 partisans de la peine de mort avec sursis). Le 20 janvier, par 380 voix contre 310, la Convention refusait le sursis à l'exécution du roi qui fut guillotiné le lendemain. Jean Debry écrivait à la hâte, ce même 20 janvier, au comité d'Administration générale du département la courte missive que voici :

*Citoyens, Les séances de vingt quatre trente et quarante heures en épuisant toutes mes forces m'ont empêché de répondre à vos lettres et l'Assemblée ayant décidé qu'elle ne recevrait aucune adresse je n'ai pu lire les vôtres, mais vous aurez pu voir dans les motifs de mon opinion que j'en ai profité. Les listes d'appel ne sont pas encore authentiquement imprimées, je vous en ferai part lorsqu'il y en aura. Quand vous lirez cette lettre le condamné ne sera plus, que le bonheur d'un régime libre assure à jamais la stabilité de la République. Agréez Citoyens et Collègues tous mes sentiments pour vous. Jean Debry.* (Archives départementales de l'Aisne, L 521).

(10) Selon Pingaud (1909 p. 33), Jean Debry aurait favorisé la fuite de Condorcet, R. Hennequin a recopié une note du Comité de Sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale. En voici le texte. *Le Comité de Sûreté Générale après avoir entendu la lecture d'une adresse des députés par le département de l'Aisne à leurs commettants et d'une lettre d'envoi au citoyen Perrin juge du tribunal du district de Vervins signée Petit, Lecarlier, Loysel, Belin, Fiquet, Condorcet, Dupin le jeune, Bouchereau, le tout cottié et paraphé par Perin, l'adresse adoptée par Jean Debry malade sur la confiance qu'il a en ses collègues. Arrête 1<sup>o</sup> que le décret d'accusation sera demandé à la Convention nationale contre les signataires par son rapporteur Dumont de la Somme pour avoir fait à leurs commettants un exposé infidèle, calomnieux, injurieux à la Convention et avoir exhorté à ne pas regarder comme ennemis ceux qui tenteraient une séparation et à prendre des mesures contre Paris et la Convention 2<sup>o</sup> que le même rapporteur demandera un décret de censure contre Jean Debry pour avoir adhéré à ces mesures liberticides sur l'exposé de ses collègues et par une confiance dangereuse dans leur civisme. Les membres du Comité de Sûreté générale : 6 signatures.* Archives départementales de l'Aisne, Fonds Hennequin, J 1351). De fait, André Dumont proposa l'arrestation de ceux de la députation de l'Aisne qui avaient protesté contre la journée du 31 mai. La motion fut ajournée.

En janvier 1795, la Convention thermidorienne le nomme représentant en mission dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme et du Vaucluse qui connaissaient des famines et des troubles graves (il semble qu'il échappe à un complot contre sa vie). Lorsqu'en octobre, se sépare la Convention, Debry est redevenu le député multipliant les interventions en tous domaines qu'il avait été en ses débuts.

## Le Directoire et l'affaire de Rastadt

La Constitution de l'an III établit un système de deux assemblées, le conseil des Anciens et le conseil des Cinq-cents. Debry est élu aux Cinq-cents de même que Jean-Louis Denizart, un juge originaire de Guise et Dormay, de Boué, ancien Conventionnel. Aux Anciens, on retrouve Belin de Guise et parmi les nouveaux Jean Barthélémy Launois, de Vervins (contre lequel, Debry avait dû, quatre ans auparavant, enquêter en tant qu'administrateur du département).

Debry semble à son aise dans cette période politique où les gouvernants se maintiennent en luttant contre les extrêmes. C'est ainsi que Debry marque, en septembre 1795, son hostilité au parti de Babeuf, tandis qu'en octobre de la même année il contribue à l'établissement de commissions militaires chargées de juger les insurgés du 13 vendémiaire et les Vendéens.

Les deux années suivantes, il ne manque pas de faire des discours de félicitations au général Bonaparte après ses succès en Italie.

Le 2 prairial an VI (21 mai 1798), il est nommé ministre plénipotentiaire au congrès de Rastadt où la France, après la signature du traité de Campo-Formio, traitait avec les princes allemands. Il part y rejoindre ses deux collègues français, Bonnier et Roberjot. Il s'agissait de négociations longues et difficiles, aussi Debry fit-il venir sa famille et ils furent logés dans le château des margraves de Bade (11). La conférence fut brutalement interrompue à la suite de l'occupation de la ville par les Autrichiens très hostiles au cours que prenaient les négociations. Les plénipotentiaires français durent quitter Rastadt le 29 avril 1799.

A quelque distance de la ville, leur convoi fut attaqué par des hussards autrichiens. Jean Debry, qui occupait la première voiture, eut beau présenter son passeport diplomatique, il fut arraché de la voiture, et frappé à coups de sabre sous les yeux de sa femme. Les autres diplomates, Bonnier et Roberjot, furent attaqués de la même façon et blessés à mort. Jean Debry, que ses attaquants croyaient avoir tué, parvint à se cacher jusqu'au lendemain où des paysans le secoururent. Il reçut les premiers soins à Rastadt.

---

(11) Selon Pingaud, (1909 p. 90), l'ancien curé réfractaire de Vervins, réfugié, aurait essayé d'obtenir son entremise en vue de sa radiation de la liste des émigrés. *La Thiérache* a publié plusieurs lettres écrites de Rastadt par Jean Debry et son secrétaire Louis Florentin Belin, à des correspondants. (tome XII, 1887-1888 p. 121-139).

L'événement fut très vivement ressenti par les parlementaires français et, lorsque le 20 mai, il put reprendre sa place aux Cinq-cents, visiblement convalescent, ses collègues l'ovationnèrent et le nommèrent président par acclamation. Des cérémonies funéraires, à la mémoire des plénipotentiaires assassinés, eurent lieu dans nombre de localités.

### **Le Consulat, l'Empire, l'exil**

Jean Debry fit partie de ceux qui, très nombreux, acceptèrent comme fait accompli le coup d'état du 18 brumaire. Il poursuivit une carrière parlementaire jusqu'à sa nomination à la préfecture du Doubs en 1801. C'était renouer avec des fonctions d'administrateur au niveau d'un département, fonctions dont il avait eu l'expérience dans l'Aisne, son département d'origine, à un moment où elles requéraient autant d'énergie institutionnelle et physique que de vrai courage. Il devint baron d'Empire et exerça ses fonctions préfectorales jusqu'aux Cent Jours, durant lesquels il fut préfet du Bas-Rhin à Strasbourg.

Peut-être pensait-il se retirer à Vervins puisqu'il demanda au notaire Sohier de lui trouver une maison. Mais le 2 février 1816, le préfet de l'Aisne signifia à l'ancien régicide de quitter le territoire national. Le banni devait rester quinze ans en exil : il vivait à Mons où se trouvait l'une de ses filles. La chute de Charles X lui ouvrit la voie du retour : se rendant à Paris, il passa par Vervins où l'on raconte qu'il montra sa maison natale à ses compagnons de voyage.

A nouveau parisien, il s'était installé rue de Verneuil ; il semble bien qu'il ait gardé de bons contacts, notamment épistolaires, avec Charles Nodier, qu'il avait connu jeune écrivain à Besançon. Il rendit visite à son fils, devenu sous-préfet de Péronne, ce fut, pour lui, la dernière occasion de voir sa ville natale. Il déceda en janvier 1834 et sa tombe, au Père Lachaise, porte ses titres : "conventionnel, plénipotentiaire de Rastadt, préfet de l'Empire".

### **Iconographie et souvenirs de Jean Debry**

Il nous reste plusieurs portraits de Jean Debry. Un dessin de Fouquet, gravé par Chrétien -inventeur du "physionotrace"- le représente alors qu'il était député de l'Aisne à la Législative, coiffé d'une petite perruque poudrée. Louis David l'a peint alors qu'il siégeait à la Convention avec le rouleau d'une proposition de loi à la main. Une gravure de Bonneville le montre, à l'époque du Directoire, après l'incident de Rastadt. Cette œuvre a été reproduite par le jeune graveur Vervinois, Jules Léandre Papillon, mais inversée. Vers la fin de la vie de Jean Debry, David d'Angers sculpta un médaillon à son effigie (12). L'attentat de

---

(12) Reproduction en plâtre du médaillon : collections du Musée de la Thiérache de Vervins.

Rastadt devint le thème d'une gravure de Strack dont un exemplaire, en couleur, existe à la Bibliothèque Nationale. Cette affaire inspira également l'aqua-fortiste Duplessis-Bertaux, auteur de scènes révolutionnaires publiées dans le "Magasin pittoresque" : Jules Léandre Papillon en a reproduit deux vignettes qui ont été publiées dans "l'Album du Journal de Vervins" (13).

En 1890, la ville de Vervins donna son nom à une petite rue, débouchant en face de l'hôtel de ville et située à proximité de la maison qu'il avait habitée après son premier mariage. Il semble que le député et l'homme méritaient d'être plus précisément commémorés pour les Vervinois : pourquoi ne pas apposer une plaque et un agrandissement du médaillon de David d'Angers sur sa maison natale ?

L'ouvrage le plus récent, consacré à Jean Debry, est celui de Léonce Pingaud, publié en 1909 : la carrière et la vie de cet homme mériteraient également de faire l'objet d'une nouvelle biographie situant dans l'époque ce type de personnalité politique qui se distingua durant la période révolutionnaire et l'Empire sans pour autant occuper une position nationale de premier plan. Son rôle régional, par ses parentés, ses appartenances intellectuelles, politiques et maçonniques pourrait être étudié pratiquement au jour le jour de 1789 à septembre 1791 : les documents portant trace de ses activités, notamment à l'échelle départementale, sont nombreux et aisément accessibles aux Archives départementales de l'Aisne.

Alain BRUNET,  
*Secrétaire-Archiviste de la Société Archéologique  
et Historique de Vervins et de la Thiérache.*

---

(13) Album du Journal de Vervins (Janvier-octobre 1864) dessins lithographiques par Jules-Léandre Papillon (hors commerce) Nos 14 et 15. (Centre de documentation de la Thiérache à Vervins).

### Bibliographie des ouvrages cités

- DEBRY, J.  
1790 "Défense de la ville de Vervins, contre la ville de Guise", *La Thiérache*(1901-1903), tome XX, p. 111-117.
- DE MARSY (comte)  
1887-88 "Jean de Bry en Franche-Comté", *La Thiérache*, t. XII, p. 171-175.
- FLEURY, E.  
1872 *Bailliage du Vermandois. Elections aux Etats-Généraux de 1789*. Laon, Société académique de Laon.
- MENNESSON, E.  
1883 "Analyse des archives de l'hôpital de Vervins", *La Thiérache*, tome IX, p.37-55  
1887-88 "Acte de naissance et de baptême de Jean Debry", *La Thiérache*, tome XII, p. 24-26.  
1895-96 "Contrat de mariage de Jean Debry", *La Thiérache*, tome XVII, p. 52-59
- PAPILLON L.  
1887-88 "Quelques lettres de Jean Debry", *La Thiérache*, tome XII, p. 121-139.
- PIETTE A.  
1839-41 *Essais historiques sur la ville de Vervins*, Vervins, Papillon.
- PINGAUD, L.  
1909 *Jean de Bry*, Paris, Plon.
- SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE VERVINS ET DE LA THIERACHE - BRUNET A.  
1973 "Inventaire des archives de la Société Archéologique de Vervins et de la Thiérache" in *la Thiérache* p. 179-198.

du 29 Janvier 1792.

Par Arrêté ( N° 0311 ) du Conseil-

## COMMUNE DE VERVINS.

BILLET DE CINQ SOLS,  
A échanger contre des Assignats de cinquante  
livres à cent livres.  
POUR LA CAISSE PATRIOTIQUE.

## POUR LA CAISSE PATRIOTIQUE.

③ 25-901 21

## Commune de Vervins,

du 29 Janvier 1792.

Par Arrêté ( N.º 4051 ) du Conseil-

## COMMUNE DE VERVINS.

BILLET DE DIX SOLS,  
A échanger contre des Assignats de *cinquante*  
*livres à cent livres.*  
POUR LA CAISSE PATRIOTIQUE.

## **POUR LA CAISSE PATRIOTIQUE.**

~~1916~~ ~~1917~~ 1918

## Commune de Vervins,

15 Par Arrêté ( N.º 13757 ) du Conseil- 15

COMMUNE DE VERVINS.

du 29 Janvier 1792.

BILLET DE QUINZE SOIS,  
A échanger contre des Assignats de cinquante  
livres à cent livres.  
POUR LA CAISSE PATRIOTIQUE.

Dobuya

15/1/92

15

Commune de Vervins,

Général de la

10 Par Arrêté ( N.º 4062 ) du Conseil- 20

COMMUNE DE VERVINS.

du 29 Janvier 1792.

BILLET DE VINGT SOIS,  
A échanger contre des Assignats de cinquante  
livres à cent livres.  
POUR LA CAISSE PATRIOTIQUE.

Dobuya

15/1/92

20

Commune de Vervins,

Général de la